



Qui peut intégrer la PCO 65 ?



Les enfants de 0 à 7 ans avec une suspicion de trouble du neurodéveloppement.



Adressés par un médecin (généraliste, scolaire, de PMI, pédiatre...),



Via le guide de repérage TND 2020.

Téléchargement : www.handicap.gouv.fr



Pendant une année de prise en charge. Avant toute notification MDPH.



contact :

 05 62 93 13 13

 pco65@adapei65.fr



Plateforme de coordination et d'orientation

Pour les enfants de moins de 7 ans avec un possible

Trouble du Neuro Développement



Les TND :

Les Troubles du Neuro Développement (TND) se caractérisent par une perturbation du développement cognitif et/ou affectif de l'enfant qui entraîne un retentissement important sur le fonctionnement adaptatif scolaire, social et familial.

Les troubles du neuro-développement regroupent :

- Le trouble du développement intellectuel,
- Les troubles de la communication,
- Le trouble du spectre de l'autisme,
- Le trouble spécifique des apprentissages (lecture, expression écrite et déficit du calcul),
- Les troubles moteurs (trouble développemental de la coordination, mouvements stéréotypés, tics),
- Le déficit de l'attention/hyperactivité,
- Les autres TND, spécifiés (par exemple TND associé à une exposition prénatale à l'alcool), ou non.



Le parcours de l'enfant :

- 1 le médecin renseigne le guide de repérage et l'adresse à la plateforme VIA TRAJECTOIRE
- 2 La plateforme valide et organise le parcours coordonné et financé en s'appuyant sur le réseau de partenaires : professionnels libéraux, structures de 2° ligne, associations...
- 3 Accompagnement de l'enfant et sa famille dans le parcours de soin.

Les missions de la PCO 65 :

- Informer sur les TND.
- Apporter un appui aux professionnels pour le repérage.
- Coordonner les parcours de bilans et d'interventions précoces.
- Favoriser le diagnostic.
- Accompagner la famille dans le parcours de soin.

